PN-ABU-721

MSMS
Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho

CRED
Centre de Recherche sur le Développement Economique, Université de Michigan
et
DAI
Development Alternatives, Inc.

CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD:

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES

- Compte Rendu de la Conférence
- Discours d'Ouverture du Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement
- Les Grands Axes de la Politique Agricole, Note d'Orientation du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement

Organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
du 16 au 17 Juin 1994
N'Djaména, Tchad

Projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert de Technologies (AMTT/USAID)
Bâtiment CotonTchad
B P 1128 Tel: 51 20 56 ou 51 20 57
N'Djaména Tchad

PREFACE

L'Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho (MSMS) est peut-être l'une des dernières vagues des grandes études qui collectent les données de base sur les modèles de commercialisation sur toute l'étendue du territoire. De grandes études de la commercialisation des produits agricoles étaient générales dans les années soixante, soixante-dix, quatre-vingt, mais sont plus récemment devenues un genre relativement rare. Les plus récentes études sur les marchés agricoles traditionnels semblent être des études de reconnaissances rapides, souvent visant à identifier et à résoudre les contraintes spécifiques. Ceci s'explique par plusieurs raisons: chaque nouvelle recherche présente très peu de nouveaux aperçus; beaucoup des leçons tirées des études précédentes sont applicables à une variété des filières et des pays; les gouvernements ont déjà été largement sensibles aux recommandations faites par ces études. Toutefois, les études à court-terme sont fiables si une base de connaissance est déjà disponible, et les manques d'informations spécifiques nécessitent d'être comblés. S'il manque une connaissance de base, les études à court-terme sont susceptibles de présenter de mythes perpétuels ou de créer une nouvelle "sagesse conventionnelle" basés sur des observations très limitées.

C'est donc cette dernière situation qui a caractérisé la situation de la connaissance de la commercialisation des produits agricoles au Tchad et qui a conduit le Gouvernement du Tchad et l'USAID à sponsoriser une grande étude de la commercialisation des céréales. En effet, les résultats de l'étude ont déjà défié quelques-unes des "idées reçues" qui ont dominé la réflexion sur la commercialisation des céréales au Tchad. Du fait que si peu de recherches de ce genre aient été faites au Tchad, les résultats de l'étude MSMS ont été passionnément accueillis comme l'a prouvé la participation enthousiaste d'environ 150 personnes représentant le Gouvernement, le secteur privé et les donateurs à cette conférence de deux jours sur la commercialisation des céréales organisée par l'équipe MSMS sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. Beaucoup des résultats et conclusions de l'étude MSMS avaient déjà été considérés et débattus par de petits groupes de fonctionnaires et de chercheurs lors d'une douzaine de tables rondes organisées pendant l'étude. Fondamentalement, la valeur de l'étude MSMS résidera dans l'utilisation de ses résultats dans les années à venir.

L'Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho est l'une de plusieurs études entreprises par le Centre de Recherche sur le Développement Economique (CRED) de l'Université de Michigan conjointement avec la composante Analyse des Marchés et leurs Politiques (AMP) du projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert de Technologies (AMTT). AMTT est un projet d'étude et d'information sur la commercialisation des produits agricoles au Tchad. Co-financé par l'USAID et le Gouvernement du Tchad, ce projet est exécuté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement et par le Development Alternatives Inc. (DAI). En plus de la composante AMP, le projet soutient aussi le Système d'Information sur les Marchés (SIM) pour les produits agricoles et horticoles et le Centre d'Appui à la Promotion Agro-Industrielle (CAPAGRI), composante qui appuie les initiatives du secteur privé.

La recherche MSMS a commencé en octobre 1992 avec le lancement des enquêtes sur le terrain en décembre. La plupart des enquêtes étaient menées entre janvier et août 1993, toutefois, les enquêtes sur certains aspects se sont poursuivies jusqu'en mai 1994. Les principaux chapitres de l'étude ont mis l'accent sur le comportement des agriculteurs et commerçants de céréales avec une attention particulière aux aspects institutionnels du système de commercialisation. Suite à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, le plan d'étude initial était complété par un travail supplémentaire sur les effets de la dévaluation sur la filière céréalière.

En juin 1994, s'est tenue une conférence de deux jours à N'Djaména pour présenter les résultats de cette étude à une plus grande audience qui ne pouvait être touchée par une simple publication du rapport du projet, aussi bien que pour encourager la discussion et solliciter d'autres points de vue--un aspect incorporé dans le plan de l'étude MSMS depuis le début à travers une série des discussions très utiles organisées en tables rondes qui se sont tenues au fur et à mesure que l'étude se poursuivait.

Les documents présentés dans ce rapport comprennent:

- le compte rendu de la conférence;
- le discours d'ouverture prononcé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement par intérim;
- la présentation du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement sur la politique agricole.

Le programme de l'étude était conçu et supervisé par le Dr. Larry Herman (CRED et Kenyon College). Les principaux chercheurs résidents qui ont conduit presque tout le travail de terrain et qui ont fait la plupart de l'analyse étaient M. Yacoub Abdelwahid et M. Fauha Padacké. M. Yacoub a dirigé les

enquêtes dans la zone sahélienne et M. Padacké, dans la zone soudanienne. La plupart des rapports du projet étaient écrits par cette équipe de trois personnes. MM. Lawrence Kent et Thomas Leneghan de DAI ont apporté une contribution substantielle au cours de l'étude; M. Kent a assisté dans la conception d'enquête, contribué à l'élaboration du document sur les restrictions administratives, participé à la conférence sur la commercialisation des céréales et apporté son assistance à l'élaboration du rapport final. M. Leneghan a apporté une grande contribution à l'élaboration des documents "Structure de Marché" et "Intégration des Marchés". Dr. Sheldon Gellar (Hebrew University de Jerusalem) a contribué à l'élaboration de l'étude institutionnelle du rapport. Au total onze enquêteurs étaient recrutés pendant l'étude. Nos deux principaux enquêteurs étaient Cheltout Mohamed Yacoub (zone sahélienne) et Kelabet Sabané (zone soudanienne). L'assistance en analyse des données était fournie par M. Abderahman Moktar. M. Djimasbé Ngaradoum avait apporté l'assistance administrative et était responsable de la coordination des différentes parties et versions du rapport. Ces personnes et leur excellente assistance étaient critiques pour le rapport final.

Ce travail ne serait accompli sans les efforts de beaucoup d'autres personnes, depuis les chauffeurs du projet au Tchad, jusqu'au personnel d'appui logistique aux Etats-Unis. Au projet AMTT de N'Djaména, nous remercions sincèrement M. Pierre Béramgoto Ndhoko, M. Hassan Ounar, Mme Colette Bénoudji, M. Mahamat Tahir, et Mlle Lauren Rawlings, pour leur appuis administratif et logistique. Les chauffeurs du projet (M. Jerome Ngarebé, M. Tembaye Tayangar, M. Harine Mahamat, M. Moctar Mohamet, et M. Abakar Adano) ne nous avaient pas seulement conduit en toute sûreté sur des dizaines de milliers de kilomètres mais aussi rendu des aides méritoires dans d'autres domaines. M. Bill Dalrymple était le chef de projet et M. Chan Nguyen était coordinateur des études de la composante AMP pendant la plupart de la période où l'étude MSMS était entreprise; leur assistance a été appréciée.

Au siège de DAI, Tonya Giannoni qui a fourni un appui logistique et administratif. M. David Kingsbury a écrit les sommaires de plusieurs documents du projet pour la conférence. M. Scott Simons a contribué moralement et matériellement dans les circonstances critiques. Au Centre de Recherche sur le Développement Economique de l'Université de Michigan, l'appui a été fourni par M. Charles Steedman et Mme Kathryn Huss, cette dernière était comme un club d'appui constitué d'une personne pour l'étude. M. Touba Bédingar et Mme Anita Mackey de l'USAID ont fourni à la fois la carotte et le bâton qui ont permis l'avancement de l'étude; nous somme reconnaissants pour leur appui.

Toute notre gratitude à M. Jim Campbell, Chef de projet (DAI/AMTT) et à Mme Anne Hudon (CRED), Coordinatrice de la conférence. M. Campbell s'est déployé pour assurer que la conférence et le rapport final étaient bien finis tout en nous maintenant en même temps tous sains. Mme Hudon s'est chargée des arrangements de conférence et assurée que nous étions tous là où nous étions supposés être. Elle était aussi responsable de l'élaboration du compte rendu de la conférence, de l'édition des documents en anglais aussi bien qu'en français, et généralement, apprêtait les choses.

La tenue de la conférence n'aurait pas lieu sans les efforts considérables de MM. Eliot Berg, Fauba Padacké, Abdelwahid Yacoub, et Lawrence Kent, qui ont tous présenté des documents. Nous avons eu aussi la chance d'avoir des présentations supplémentaires de la part de M. Josué Dioné de l'Institut du Sahel et de M. Serge Coelo du CILSS. M. Dzoumbé Djonret servait en qualité de Coordinateur Assistant de la conférence pour le projet AMTT. MM. Namba Yallah et Ahourdet Djapania du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement étaient membres du comité d'organisation de la conférence. Nos remerciement vont aussi à l'endroit du staff de l'hôtel Novotel la Tchadienne.

Enfin, notre sincère gratitude va à l'endroit d'innombrables agriculteurs, commerçants et fonctionnaires qui ont contribué à cette étude en partageant leur temps et leurs idées. Nous faisons remarquer que nos chercheurs et enquêteurs étaient chaleureusement reçus et assistés dans tous les sites de recherche où ils s'étaient rendus. Nous étions très souvent orientés par la sincérité et la bonne mémoire de la plupart de nos interviewés. Ceci était évident dans les débats qui avaient lieu pendant les tables rondes et pendant la conférence sur la commercialisation des céréales. Il n'y a donc aucun doute que les tchadiens sont soucieux de résoudre les contraintes qui minent la performance de la filière céréalière--et du secteur agricole et de l'économie en général. Nous espérons avoir contribué à ces efforts.

Larry Herman
N'Djaména, Tchad
Juin 1994

MSMS
Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho

CRED
Centre de Recherche sur le Développement Economique, Université de Michigan
et
DAI
Development Alternatives, Inc.

CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD:

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE

Organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
du 16 au 17 Juin 1994
N'Djaména, Tchad

Projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert de Technologies (AMTT/USAID)
Bâtiment CotonTchad
B P 1128 Tel: 51 20 56 ou 51 20 57
N'Djaména Tchad

4

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD

Du 16 au 17 juin 1994, s'est tenue à N'Djaména à l'hôtel Novotel la Tchadienne, une conférence sur la commercialisation des céréales au Tchad organisée par le projet de Commercialisation des Produits Agricoles et de Transfert de Technologies (AMTT) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement du Tchad sous financement de l'USAID.

Environ 130 participants, venus de l'intérieur et des pays voisins et amis, représentant différentes organisations locales et internationales impliquées dans la commercialisation des céréales ont pris part. La liste des invités comprend les représentants des divers ministères du Gouvernement; des bureaux régionaux du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement; des préfectures et des communes; des commerçants, des transporteurs et des agriculteurs.

La conférence a été présidée par le Directeur Général du Ministère de l'Agriculture, assisté par M. Touba Bédingar de l'USAID et de M. Lawrence Kent du Projet AMTT/DAI.

L'objectif de la conférence a été de présenter les résultats de l'Etude de Commercialisation du Mil et du Sorgho réalisée par le projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert Technologies (AMTT), d'obtenir des commentaires sur les résultats et les conclusions de l'étude, et de promouvoir la discussion sur les problèmes de la commercialisation des céréales au Tchad.

LE 16 JUIN 1994

La première journée de la conférence a été marquée par le discours d'ouverture du Ministre des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, représentant son homologue du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. Le texte du discours est ci-joint.

Après le discours d'ouverture, les thèmes ~~ci-dessus~~ ci-dessous ont été présentés:

Matin

- Politiques et stratégies de production et de commercialisation agricole (M. Namba Yallah du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement) (texte ci-joint):

Dans sa présentation, M. Yallah s'etait surtout basé sur les objectifs de la troisième Conférence de la Table Ronde pour la République du Tchad qui s'est tenue à Genève du 19 au 20 juin 1990 (GENEVE III) et qui avait fait ressortir la nécessité de préparer puis de réunir huit consultations sectorielles: éducation-formation-emploi, coopération technique, promotion du secteur privé, santé et affaires sociales, environnement et lutte contre la désertification, développement urbain et secteur transport et enfin développement rural, sécurité alimentaire et ressources hydrauliques.

- Résumé et méthodologie de l'Etude (le Dr. Larry Herman, Directeur de l'Etude); (voir chapitre "Introduction, Aperçu et Bibliographie" dans le Tome I de la documentation de la conférence).

- Comportement des producteurs (M. Fauba Padacké, chercheur de l'Etude, et Dr. Larry Herman):

Ce thème a permis aux participants de comprendre que les agriculteurs vendent une proportion modérée de leur production (environ 17%) et qu'ils vendent surtout dans les marchés régionaux où existe la compétition. La tendance des ventes est proportionnelle à la tendance de production: plus l'agriculteur obtient une bonne récolte plus il en vend; moins il produit moins il vend.

- Non saisonnalité des achats et des ventes:

L'hypothèse selon laquelle les ventes des céréales se font de façon abusive juste après les récoltes et leur rachat à un prix élevé pendant la période de soudure n'est pas aussi vraie car les résultats de l'étude ont montré que les ventes sont également reparties sur toute l'année. Ceci a donné l'occasion aux participants de fournir des explications relatives aux phénomènes observés. Certains participants ont tenté de montrer que la non saisonnalité des achats et des ventes est due, surtout, dans la zone soudanienne aux perturbations

causées par le nouveau système de la CotonTchad. Ce système dénommé "Achat Autogéré de Coton" consiste à payer plus tard après les collectes de coton, obligeant les agriculteurs à vendre les céréales pour satisfaire les besoins en produits de première nécessité.

Il convient de noter que l'exposé du thème ci-dessus était suivi des débats dont les points saillants sont:

- Associations Villageoises (AV), l'Office National Céréalier (ONC):

En ce qui concerne ce point, il y a eu plusieurs interventions mais l'essentiel était porté sur la formation des associations. Quant à l'ONC, il était convenu que cet office devrait désormais s'occuper de la gestion des stocks sans tenter de stabiliser les prix.

- Importance des prix radio-diffusés du Système d'Information sur les Marchés (SIM):

A l'issue des débats, les conférenciers se sont mis d'accord sur l'importance des activités du SIM et sur la diffusion des nouvelles sur les marchés qui est avantageuse pour tous les participants au marché. Cela donne à chacun, une idée précise sur les conditions de prix et de marché.

- Compétitivité des marchés céréaliers tchadiens:

Contrairement aux idées reçues selon lesquelles le marché n'est pas compétitif, les résultats de l'étude ont montré que dans chaque marché, il y a l'évidence d'un nombre important de commerçants et une bonne circulation d'information, ce qui justifie la compétitivité des marchés (voir chapitres "Structure de Marché", "Intégration des Marchés").

L'étude a montré que le marché céréalier est compétitif et que les agriculteurs, malgré les idées reçues, vendent et achètent à des prix compétitifs. Il a été également démontré que les agriculteurs ne manquent pas d'occasion de vente ni d'achat et connaissent bien les conditions des marchés locaux mais surestiment les prix dans les marchés régionaux.

Après-midi

Les thèmes ci-dessous ont fait l'objet des présentations de l'après-midi:

- Commerçants: Flux et Structure de Marché (Dr. Larry Herman, M. Abdelwahid Yacoub, chercheur de l'Etude, M. Fauba Padacké),

- Commerçants: Prix et Marges (Dr. Herman, M. Abdelwahid Yacoub, M. Fauba Padacké)

dont l'essentiel des débats était centré sur:

- Caractéristiques des flux:

En effet, l'exposé du thème décrit la direction et quantifie les flux dans les zones de l'étude. Les flux au niveau national sont dominés par les principaux centres urbains. La direction des flux céréaliers varie d'une zone à l'autre. Les trois régions qui sont régulièrement déficitaires sont N'Djaména, Sarh, et le triangle Moundou-Kélo-Laï.

En général, dans la zone sahélienne, on observe les flux de l'Est à l'ouest à destination de N'Djaména. Bien que N'Djaména attire les céréales de tout le pays, son marché est dominé par les céréales du Chari-Baguirmi, du Guéra et du Salamat. En zone soudanienne, le flux est modéré. Ce flux n'est pas aussi substantiel que celle de la zone sahélienne.

Les prix ont un rôle fondamental dans la commercialisation des céréales. Ils sont à la base des flux locaux et régionaux. Les prix varient généralement dans le temps et dans l'espace. Ces notions, il est bien évident, sont très vite compris par les participants et n'ont pas fait l'objet de débats importants à noter dans le présent rapport.

- Variabilité de production:

La variabilité s'explique par les changements au niveau de la production observés d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et même à l'intérieur d'une même région. Ces changements sont surtout causés par la situation de pluviométrie aléatoire.

- Différents types de commerçants:

Les commerçants céréaliers sont classés dans différentes catégories: grossiste, commerçant navette, détaillant, etc.

- Intégration des marchés:

Deux marchés sont intégrés si les changements au niveau de l'un peuvent avoir d'influences sur l'autre. Les données de l'Etude ont montré une bonne intégration entre la plupart des marchés céréaliers tchadiens.

- Coûts de commercialisation:

L'étude a montré que les coûts de commercialisation sont élevés à cause des coûts des transport élevés qui sont causés par la condition mauvaise des routes, les coûts aux barrières routières, les restrictions administratives et les effets de la dévaluation.

- Marges de la commercialisation:

Les conférenciers, dans leur présentation, ont souligné que les marges sont un élément de mesure de compétitivité du marché. Si les marges nettes sont uniformément élevées, cela traduit l'évidence de monopole de marché; par contre si les marges nettes sont modérées et variables, cela explique l'existence de la compétitivité. Il s'en est suivi que le marché céréalier au Tchad est concurrentiel.

LE 17 JUIN 1994

Matin

Les thèmes présentés sont les suivants:

- Institutions et Politiques (Dr. Larry Herman, M. Fauba Padacké)
- Restrictions Administratives (M. Lawrence Kent, M. Fauba Padacké),
- Barrières Routières (M. Fauba Padacké, M. Lawrence Kent),

Au cours de cette journée, les débats se sont particulièrement focalisés sur les effets des restrictions administratives et des barrières routières sur le coût de commercialisation.

- Effets des restrictions administratives et des barrières routières sur le coût de commercialisation:

Les restrictions administratives et les barrières routières à la circulation des céréales ont beaucoup attiré l'attention des participants. En effet, l'étude a montré que les restrictions et les barrières routières illégales à l'intérieur du pays ont des effets nuisibles sur le transfert des produits agricoles des zones de surplus vers les zones déficitaires et, de ce fait, déstabilisent la sécurité alimentaire sur toute l'étendue du territoire. D'une manière ou d'une autre, les participants ont justifié à la fois l'utilité et l'inutilité des barrières pour enfin de compte conclure que les barrières routières découragent l'entrée à la commercialisation des céréales.

Bref, il s'en est dégagé que les décrets et les arrêtés ne suffisent pas pour résoudre définitivement les problèmes des restrictions administratives et des barrières routières mais il faut un suivi continu de l'application effective des mesures administratives et une sensibilisation des autorités. Aussi, faudra-t-il encourager et soutenir les efforts des associations à lutter contre ces pratiques abusives.

Notons au passage que pour confirmer l'exposé sur les restrictions et barrières, le représentant de l'Institut du Sahel, le Dr. Josué Dioné, a été invité à présenter l'expérience du Mali. En effet Dr. Dioné a porté à l'attention des participants qu'au Mali, avant la libéralisation du marché céréalier, les coûts des transactions étaient élevés et qu'il y avait les mêmes problèmes mais, poursuit-il, ces problèmes étaient jugulés grâce à l'information sur le marché et à la sensibilisation des acteurs et à l'application effective des réglementations par l'Etat. Bref, Dr. Dioné a fait comprendre aux participants que le problème des barrières au Tchad n'est pas une particularité.

Après-midi

Le principal thème exposé dans l'après-midi du 17 concernait la dévaluation du franc CFA présentée conjointement par le Dr. Elliot Berg et le Dr. Larry Herman.

- Issues globales de la dévaluation:

Le Dr. Berg a commencé la présentation en donnant les raisons profondes qui ont conduit à la dévaluation du franc CFA tout en situant les conditions de son succès.

En effet, Dr. Berg a porté à l'attention des participants que le cadre macro-économique de la zone franc n'etait pas stable à partir de 1985. A cause de la dégradation économique, une crise fiscale s'était dévelopée qui n'était pas soutenable. Divers mesures avait été tenté pour résoudre cette crise, mais enfin la dévaluation s'est montrée comme la seule solution possible. L'orateur a aussi justifié la dévaluation par le fait que l'économie de la zone demeurait stagnante entre 1985 et 1994 par rapport aux autres pays de l'Afrique. Pendant cette période la zone franc a vu une dégradation considérable des revenus nationaux (30 à 40%). Cela constituait aussi une menace à l'agriculture.

Les aspects positifs de la dévaluation, dit-il, sont l'incitation à l'exportation, diminution de fraude et des taxes tarifaires, augmentation des flux locaux et des recettes de l'Etat.

- Effets de la dévaluation sur la filière céréalière:

Le deuxième orateur, Dr. Larry Herman, a présenté les effets positifs de la dévaluation sur la filière céréalière en particulier. En effet, a-t-il situé, la dévaluation augmente la compétitivité et la demande des céréales locales, l'augmentation des prix aux producteurs et le renversement des termes d'échange.

La dévaluation a des effets négatifs aussi bien que positifs sur la filière céréalière. On peut donc prévoir les perdants et bénéficiaires. Selon les leçons reçues des présentations des conférenciers sur la dévaluation, les bénéficiaires de la dévaluation seront probablement les producteurs exportateurs et les vendeurs nets des produits agricoles. Les perdants seront sans doute les consommateurs en milieux urbains notamment les fonctionnaires et les industries utilisant des intrants de consommation intermédiaire d'importation (voir chapitre "Dévaluation").

Les participants ont aussi constaté que le suivi des points essentiels de l'étude est nécessaire et l'étude devrait couvrir une période relativement longue pour mieux cerner les problèmes que connaît la commercialisation des produits agricoles.

L'exposé par le représentant du Club du Sahel, M. Serge Coelo, a souligné la nécessité d'une telle rencontre dans la mesure où le club suit de très près et depuis plusieurs années, la commercialisation des produits agricoles dans les pays du Sahel et dans ce cadre, dit-il, l'actuelle conférence sur la commercialisation des céréales au Tchad lui parait d'une grande importance. Malgré les apparences, a-t-il affirmé, il n'y a pas une parfaite uniformité du comportement des producteurs, des commerçants, et des consommateurs dans les différents pays du Sahel. Bref, le point le plus important de la commercialisation des céréales, a souligné M. Coelo, est la fluidité: un meilleur niveau de revenu aux producteurs, et une stabilisation des prix aux consommateurs.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de ces deux jours de conférence les principales conclusions et recommandations suivantes ont été retenues:

Conclusions

- La production céréalière varie beaucoup ~~à travers~~ dans le temps et dans l'espace nécessitant les flux commerciaux flexibles et sensibles.
- Les agriculteurs ont tendance à espacer les ventes de leurs produits sur toute l'année et à vendre sur les marchés où il y a une forte compétition.
- Les agriculteurs qui achetent et vendent dans une même année ne sont pas nombreux.
- Le système de commercialisation des céréales est très compétitif et efficace, produisant généralement de petites marges et des prix de corrélation élevés entre la plupart des marchés.
- Les coûts de commercialisation élevés sont surtout la conséquence de l'infrastructure de transport non développée.
- L'incertitude économique et politique contribue à un environnement de risque et de faibles niveaux d'investissement.
- Les restrictions administratives et les barrières découragent l'entrée au commerce céréalier.
- La dévaluation aura des effets positifs sur la filière céréalière.

Recommandations

Maintenir un Environnement de Commerce Libéral

Restrictions Administratives et Barrières Routières:

- Poursuivre les efforts de sensibilisation des autorités sur les effets nuisibles des restrictions administratives et des barrières routières.
- Etablir une liaison entre le Ministère de l'Intérieur et les associations des agriculteurs et des commerçants, les unions des transporteurs, et le média pour signaler et publier les problèmes des barrières pour rendre les victimes des barrières puissantes et encourager le suivi du secteur privé.
- Censurer les pratiques abusives.

Informations sur le Marché et Sensibilisation:

- Augmenter la diffusion des prix.
- Transparence dans les opérations du gouvernement concernant la commercialisation de céréales est nécessaire.
- Etablir un forum régulier pour le dialogue entre secteur public--et le secteur privé: Une série des tables rondes sur la filière céréalière devrait être initiée.
- Promouvoir la Création des Associations pour l'Amélioration des Marchés (MPAS).
- Suivi de l'impact de la dévaluation.

Améliorations de l'Industrie de Transport:

- Améliorer et entretenir les principaux axes sur lesquels s'effectue le transport des grandes quantités de céréales.
- Améliorer les pistes d'approvisionnement des principaux marchés de collecte.
- Réduire les taxes et tarifs sur les camions et sur le carburant importé.

Orienter Plus de Recherche et de Vulgarisation vers la Filière Céréalière

Contraintes Systématiques -- L'Etat doit:

- Etablir son autorité sur ses représentants et sanctionner ceux qui violent les règles afin de décourager la corruption et l'imposition des taxes illégales.

- Réduire le remaniement rapide des autorités régionales. Celles qui restent longtemps en poste ont une très bonne connaissance de la région et auront une forte autorité d'imposer la suppression des restrictions.
- Payer régulièrement les agents et fournir des fonds de fonctionnement pour permettre aux autorités d'accomplir leurs tâches; ce faisant, elles seront moins tentées à imposer les taxes.
- Trouver des sources alternatives de revenus locaux pour financer les services municipaux.

En effet le discours de fermeture de la conference par le Ministre de l'Agriculture a suffisamment souligné l'importance de cette étude et a clairement exprimé la necessité de sa continuité pour compléter les objectifs que l'étude n'a pas pu realisés, en faisant appel à l'USAID et aux autres bailleurs de fonds.

Commencée le 16 juin 1994 à 8h00, la conférence sur la commercialisation des céréales au Tchad a pris fin le 17 juin 1994 à 16h45 sur la lecture du discours de clôture par le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement.

MSMS
Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho

CRED
Centre de Recherche sur le Développement Economique, Université de Michigan
et
DAI
Development Alternatives, Inc.

CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD:

DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
du 16 au 17 Juin 1994
N'Djaména, Tchad

Projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert de Technologies (AMTT/USAID)
Bâtiment CotonTchad
B P 1128 Tel: 51 20 56 ou 51 20 57
N'Djaména Tchad

11

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD PRONONCE PAR MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mesdames et Messieurs,
Chers Invités,

C'est pour moi un honneur et un très grand plaisir de vous accueillir, ce jour 16 Juin 1994 à l'hôtel NOVOTEL LA TCHADIENNE, à l'occasion de la ***Conférence sur la commercialisation des céréales au Tchad***.

Je voudrais tout d'abord adresser un souhait spécial de bienvenue à nos invités venus de l'extérieur et remercier l'ensemble des participants pour avoir répondu massivement à notre invitation. Il est vrai que l'importance du sujet et la qualité des conférenciers augurent de débats prometteurs.

J'y vois là la preuve de l'intérêt que vous accordez aux problèmes de l'agriculture en général et de l'écoulement de ses produits en particulier.

Je voudrais également remercier les organisateurs de cette conférence, le projet AMTT (Agricultural Marketing and Technology Transfert - Commercialisation des Produits Agricoles et Tranferts de Technologies), le Centre de Recherche sur le Développement Economique (CRED) de l'Université du Michigan ainsi que l'USAID pour leur soutien financier, technique et matériel. Je profite de cette occasion pour souligner l'heureuse initiative qu'ils ont prise en créant les conditions d'un débat sur des thèmes aussi importants que ceux qui seront abordés tout à l'heure, au cours de vos travaux.

Le Gouvernement, pour sa part, y souscrit pleinement et entend mettre tous les moyens en oeuvre pour en assurer le succès. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement lorsqu'on connaît l'importance que représente le secteur agricole en général et la commercialisation et la transformation de ses produits en particulier, dans le Produit Brut Intérieur de notre pays.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater la place que ces questions ont occupée dans les débats et les recommandations de notre récente Consultation Sectorielle sur le Développement Rural, la Sécurité Alimentaire et les Ressources Hydrauliques qui s'est tenue en Décembre 1993. Ces problèmes ont pris un plus grand relief encore à la suite du changement de parité monétaire intervenu sur le Franc CFA en Janvier 1994.

Dans quelques minutes, le premier exposé vous précisera d'ailleurs les grands axes de la politique agricole que nous entendons mener.

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais convaincus que le salut de nos populations et le développement de nos pays passent par la valorisation de nos ressources locales. Ceci ne pourra s'opérer que dans le cadre d'une intégration régionale ou sous-régionale dont l'une des principales dimensions réside dans la recherche des indispensables complémentarités existant entre la satisfaction de nos besoins et l'harmonisation de nos politiques et de nos stratégies en matière d'échanges commerciaux.

Je voudrais donc vous convier à participer sans réserve à un débat que je souhaite aussi ouvert et franc que possible avec, au bout du compte, j'en suis persuadé, la perspective qu'il sera fructueux et permettra de déboucher sur des solutions novatrices et durables pour un meilleur devenir de nos populations tant urbaines que rurales.

A ce sujet, il me plaît de vous recommander particulièrement d'analyser les points suivants qui constituent, à mon avis, des entraves majeures à lever :

* l'atomisation de l'offre liée à la dispersion des villages et l'insuffisance d'organisation des producteurs vis à vis de la commercialisation primaire,

* les difficultés de transferts de produits céréaliers entre régions excédentaires et régions déficitaires,

* l'enclavement pendant plusieurs mois de l'année de certaines de nos principales régions de production céréalière, auquel il convient d'ajouter le coût des transports qui reste prohibitif sur de nombreux axes,

* l'impact des céréales importées contre lesquelles il paraît difficile de dresser une barrière tarifaire,

* la recherche des niveaux optimums des taxations légales,

* les effets des nombreux prélèvements informels ou illicites liés aux réalités locales,

* enfin, l'absence de perspectives économiques, les difficultés sociales et autres situations de tous ordres qui n'encouragent pas les opérateurs à stocker pour assurer des reports saisonniers.

Mesdames et Messieurs, Chers Invités,

Nous voici au devant d'un très important programme de travail et la présente conférence me paraît aujourd'hui être un lieu privilégié pour mettre à jour tous ces maux qui minent notre économie. Il est grand temps que nous y apportions des solutions efficaces et c'est donc convaincu du succès de vos travaux que je déclare ouverte la ***Conférence sur la commercialisation des céréales au Tchad***.

Je vous remercie.

MSMS
Etude de la Commercialisation du Mil et du Sorgho

CRED
Centre de Recherche sur le Développement Economique, Université de Michigan
et
DAI
Development Alternatives, Inc.

CONFERENCE SUR LA COMMERCIALISATION DES CEREALES AU TCHAD:

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE AGRICOLE

NOTE D'ORIENTATION DU MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
du 16 au 17 Juin 1994
N'Djaména, Tchad

Projet Commercialisation des Produits Agricoles et Transfert de Technologies (AMTT/USAID)
Bâtiment CotonTchad
B P 1128 Tel: 51 20 56 ou 51 20 57
N'Djaména Tchad

15

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION GENERALE

Unité - Travail - Progrès

NOTE D'ORIENTATION PRESENTANT LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE AGRICOLE DEFINIE APRES LA CONSULTATION SECTORIELLE SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

I. INTRODUCTION

La troisième Conférence de la Table Ronde pour la République du Tchad qui s'est tenue à Genève du 19 au 20 juin 1990 (GENEVE III), avait conclu à la nécessité de préparer, puis de réunir huit consultations sectorielles: éducation-formation-emploi , coopération technique, promotion du secteur privé, santé et affaires sociales, environnement et lutte contre la désertification, développement urbain, secteur transport et enfin développement rural, sécurité alimentaire et ressources hydrauliques.

C'est cette dernière consultation qui a siégé à N'Djaména du 8 au 9 Décembre 1993 derniers. Elle a été l'aboutissement d'une longue réflexion et le fruit d'une méthodologie basée sur une large participation des cadres nationaux, sur l'organisation d'un atelier à mi-parcours (en Janvier 1992) puis d'un séminaire national (en Juin 1993) et enfin sur la préparation de documents de travail présentant la stratégie, la politique sectorielle ainsi qu'un programme d'investissement prévisionnel.

II. LES GRANDS PRINCIPES DE LA POLITIQUE AGRICOLE À METTRE EN OEUVRE

Il a été retenu que globalement et dans le contexte d'une économie libérale, l'Etat doit non seulement réaliser son désengagement progressif mais aussi renforcer sa politique économique à travers un système de régulations et d'incitations favorisant les transformations structurelles de l'appareil de production.

En effet, l'heure est à la diminution du rôle de l'Etat et à la promotion de l'entreprise privée. Il convient donc de lutter contre la trop forte main mise de la "bureaucratie" sur les actions de développement et de favoriser l'épanouissement des acteurs sociaux (agriculteurs individuels, organisations paysannes, artisans, commerçants, industriels...) autonomes vis-à-vis de l'Etat.

Encore faut-il que ces acteurs existent réellement et soient capables de prendre en charge certaines activités de production ou d'organisation actuellement placées sous la tutelle de l'Etat. Il faut aussi et surtout que l'Etat joue un rôle régulateur, crée les conditions d'un environnement économique favorable, assure les cohérences et les arbitrages nécessaires au bon déroulement des actions entreprises en menant une politique allant à l'essentiel.

Dans cet esprit, si la définition des grandes orientations, la politique de recherche et de formation initiale des cadres, la cohérence des systèmes de crédit agricole, la politique foncière et de préservation de l'écosystème, la protection sélective des productions nationales et la promotion de transport et de communication, le cadre juridique et fiscal, la coordination des interventions extérieures... doivent rester du domaine de l'Etat, il s'agit, au bout du compte, de favoriser la professionnalisation d'une tranche importante de la population active qualifiée (plus de 70%), non seulement pour réduire la tension sur l'emploi, mais aussi et surtout pour s'engager dans une modernisation déterminée de l'agriculture

Il faut aussi s'attacher à mieux maîtriser l'environnement international et à assurer une bonne liaison avec les niveaux locaux sur des sujets ressentis comme des priorités par la majorité des acteurs sociaux concernés.

Enfin, le développement agricole ne peut se concevoir uniquement comme étant sectoriel et spécifique. Il est le produit d'un large ensemble de facteurs mettant en relation l'activité agricole proprement dite, avec

son amont (fournitures et intrants), son aval (transformation et distribution), les infrastructures qui lui sont nécessaires, la préservation des sols et l'aménagement du territoire, l'artisanat, le commerce, la petite industrie et surtout l'organisation administrative et politique du territoire.

Ces considérations amènent à poser les principes majeurs suivants:

- l'incitation au développement agricole a besoin d'une assise régionale (tant au niveau national qu'au niveau international) à l'intérieur d'organisations communautaires et professionnelles,
- la clé du développement réside dans un équilibre satisfaisant entre villes et campagnes,
- le développement agricole lui-même est d'abord local et exige donc que la paysannerie puisse extérioriser au profit de la Nation, son énorme potentiel global représenté par la somme des productions individuelles, issues des initiatives et décisions très atomisées de millions de paysans répartis sur tout le territoire.

III. LES ATOUTS ET LES GRANDES MUTATIONS À ENVISAGER

L'agriculture reste le plus gros pourvoyeur d'emplois au Tchad et représente actuellement suivant les campagnes entre 30 et 40% du PIB. Le développement agricole doit donc coûte que coûte être poursuivi, d'autant plus que les gains de productivité potentiels de l'agriculture tchadienne, au stade actuel de son développement, renforcent encore sa vocation d'acuvité d'avenir.

Dans ce contexte et en complément des travaux de la consultation sectorielle, il est très intéressant d'examiner avec attention les recommandations de la concertation nationale sur le mouvement coopératif et associatif au Tchad qui a permis aux producteurs de s'exprimer et de présenter en un document synthétique leurs analyses et leurs principales demandes.

Schématiquement, les recommandations de "la base" portent sur les domaines suivants:

- le rôle du secteur public et le désengagement de l'Etat,
- l'autonomie des groupements de producteurs et des coopératives, leur reconnaissance en tant qu'entreprises privées et la mise en place de relations contractuelles entre elles et les pouvoirs publics,
- l'harmonisation des différentes interventions en direction du monde rural,
- la décentralisation des structures administratives,
- la participation des groupements villageois à la gestion des terroirs et des ressources naturelles,
- la nécessité pour les groupements et coopératives de participer non seulement aux activités de production mais aussi à celles de transformation, commercialisation, exportation des produits de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat,
- les besoins impérieux du monde rural en matière de vulgarisation-formation, de concertation, d'information et d'éducation de base (en particulier alphabétisation fonctionnelle et formation à la gestion),
- la réinsertion des cadres en cas de désengagement de l'Etat,
- le financement de l'agriculture et la création d'institutions financières en milieu rural, la réorganisation du Fonds d'Intervention Rurale (FIR) et la création d'un fonds de garantie, la réglementation fiscale, la fin des prélèvements fiscaux illégaux, l'élaboration de textes réglementaires et l'encouragement à toutes les formes de mobilisation de l'épargne (telles que les tontines).
- le développement d'un artisanat de soutien.

Certes, si cette volonté exprimée par le monde rural lui-même est en parfaite cohérence avec les conclusions des techniciens et experts, appuyées par les bailleurs de fonds, il s'agit aussi de bien canaliser ces énergies et de ne pas brûler les étapes.

IV. LES LIMITES D'UN DÉSENGAGEMENT TROP RAPIDE

En effet, en matière de désengagement de l'Etat, s'il est clair que la "privatisation" paraît être aujourd'hui la solution la plus efficace pour impulser un nouvel élan à l'économie nationale, il n'en demeure pas moins vrai que ce type de mesure ne peut répondre à une règle uniforme et doit être réalisé avec prudence. Dans le secteur agricole en particulier, une situation de "sans Etat" ne peut remplacer

immédiatement une situation de "tout Etat" sans risque de voir l'Etat lui-même être absorbé par un secteur privé dont les objectifs et les motivations ne seront pas toujours en conformité avec les soucis et les orientations du Gouvernement.

C'est pourquoi, il est de la responsabilité fondamentale de l'Etat d'assurer ce changement en impulsant ses orientations tout en créant les conditions favorables à l'émergence d'un secteur professionnel organisé. Le développement en général et celui d'une filière de production agricole tout particulièrement ne peut se faire que progressivement, étape par étape. Il est indispensable en effet que les étapes du processus de désengagement soient franchies une à une, après des périodes plus ou moins longues.

Sauter des étapes ou vouloir aller trop vite risque d'être préjudiciable à tout le système. Il faut en effet se méfier des mesures de déprotection et de dérégulation trop massives et trop rapides qui peuvent se révéler dangereuses si elles précèdent les mesures d'accompagnement positives visant par exemple le coût des facteurs et des intrants, l'organisation des circuits de distribution ou le coût de la main d'oeuvre salariée.

V. LE SENS DES ACTIONS À MENER

Afin de produire les surplus commercialisables nécessaires à l'approvisionnement du marché intérieur et à l'exportation, il conviendra de développer une agriculture moderne répondant à cinq caractéristiques fondamentales:

- la stabilisation des cultures, la gestion et l'organisation des terroirs afin de permettre l'introduction d'innovations techniques tout en préservant le patrimoine forestier et la fertilité des sols,
- l'amélioration de la productivité du travail grâce à l'utilisation d'un outillage performant et adapté,
- l'amélioration de la productivité de la terre grâce à l'emploi d'amendements, de fumures, de semences et d'animaux sélectionnés, de techniques de lutte contre l'érosion des sols ainsi que de systèmes d'irrigation,
- la diversification des productions, l'adaptation des systèmes d'exploitation traditionnels et l'intégration agriculture-élevage afin d'aboutir à une utilisation plus rationnelle des ressources et des techniques disponibles,
- la vulgarisation agricole et la formation des agriculteurs et des éleveurs non seulement sur le plan des techniques d'exploitation mais aussi sur celui de la gestion d'une entreprise agricole ou pastorale moderne.

De plus et dans bien des cas, une action menée en vue de faciliter la conservation, la transformation et l'écoulement des produits peut s'avérer plus efficace qu'une action directe recherchant à augmenter la production elle-même.

Les objectifs à atteindre passeraient alors par:

- la mise au point et la diffusion de techniques de conservation et de transformation des productions nationales, permettant notamment d'allonger la période de consommation de produits périssables,
- la promotion de nouvelles entreprises de transformation favorisée par des mesures incitatrices basées en particulier sur une politique d'abaissement du coût des facteurs et des taxes sur les produits transformés afin de gagner en compétitivité et créer une offre nouvelle,
- un effort de commercialisation fondé sur des actions de promotion (création de labels, images de produits) et d'appui à apporter aux groupements et organisations locales.

VI. LA PROMOTION DU MONDE PAYSAN ET DES DYNAMISMES LOCAUX

Si l'agriculture a longtemps financé les autres secteurs de l'économie, il faut désormais que le monde rural puisse réaliser la capitalisation et l'épargne nécessaires à son auto-développement afin de réinvestir une plus grande partie de ses profits.

Des mesures recherchant à s'adapter à la diversité des situations locales seront donc essentielles pour garantir un développement durable et approprié aux bénéficiaires.

L'orientation majeure consistera à soutenir la dynamique interne de l'agriculture paysanne en mettant l'accent sur des actions adaptées aux besoins d'appuis réels des paysans et en favorisant l'émergence d'organisations professionnelles pouvant, à terme, assurer la prise en charge totale ou partielle de nombreuses fonctions dévolues actuellement à l'Etat (en particulier dans les domaines de l'approvision-nement, de la commercialisation, de l'épargne-crédit ou de la vulgarisation technique).

Dans cette optique, il s'agirait de prendre des mesures permettant:

- de mettre l'accent sur l'accroissement des revenus et la constitution d'une épargne locale,
- de sécuriser les investissements à moyen et long termes,
- de réduire les pertes après la récolte et garantir l'écoulement des productions agricoles,
- de mettre en place une politique d'énergie adaptée aux besoins des campagnes,
- de pratiquer une politique de l'eau axée davantage sur la gestion de l'eau et les petits aménagements afin de mieux s'intégrer dans le système d'exploitation traditionnel tout en maîtrisant mieux le problème posé par les aléas climatiques,
- de prendre en compte, également, les activités non agricoles des exploitations dont l'importance en termes de valeur ajoutée et d'emploi est loin d'être négligeable,
- d'intégrer systématiquement les investissements sociaux (soins de santé primaire, écoles et centres de formation) dans les préoccupations du développement rural.

VII. LA FORMATION DE BASE EN MILIEU RURAL

Un effort important doit de plus être réalisé en matière de formation de base en milieu rural, en particulier au niveau des jeunes qui auront à assurer la relève paysanne et des femmes qui jouent un rôle prépondérant dans de nombreuses productions et représentent parfois l'essentiel de la main d'oeuvre agricole.

Dans ce cadre, la nouvelle orientation à donner poursuivrait les objectifs suivants:

- recentrage des activités de vulgarisation sur la fonction de conseil technique et de formation des agriculteurs en vue d'améliorer leur pratique de la gestion et de la commercialisation,
- polyvalence du conseil et recherche de cohérence au niveau de l'exploitation agricole en tant qu'unité de production intégrée associant l'agriculture et l'élevage,
- réorganisation du dispositif d'intervention des structures de vulgarisation agricole, allant dans le sens:
  - d'une réelle décentralisation au niveau régional,
  - d'un conseil agricole et d'une information différenciés selon le niveau technique ou les objectifs des agriculteurs.
  - d'un renforcement de la collaboration entre la recherche et le développement par une régionalisation des référentiels techniques et des thèmes de vulgarisation,
- amélioration de la capacité de conseil des agents de vulgarisation en élargissant leur fonction aux domaines du conseil de gestion technico-économique, d'appui aux transformations sociales et à la structuration du milieu,
- renforcement de l'action des Centres de Formation pour la Production Agricole (CFPA) qui tendront à devenir des Centres de Formation pour la Promotion Rurale (CFPR) et seront mieux répartis sur le territoire national avec la création de nouveaux centres dans les préfectures non pourvues de la zone sahélienne et du BET,
- intensification des actions d'alphabétisation fonctionnelle,
- renforcement de l'information et de la vulgarisation agricole de masse (avertissements agricoles, conseils techniques généraux, nouvelles des autres régions, prix des produits sur les marchés, etc.) par le biais des médias, en particulier des radios rurales.

Il convient en définitive de donner aux agriculteurs et agricultrices les connaissances nécessaires à une meilleure maîtrise de leur métier et d'introduire, dans leur réflexion empirique, des éléments de rationalité agronomique, technique et économique les conduisant à la recherche personnelle de solutions ou à des changements durables de pratique.

VIII. L'AMÉNAGEMENT DES TERROIRS ET L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE FONCIÈRE

Cette démarche, qui pourrait se matérialiser par l'établissement de plans de gestion des terroirs villageois, doit, de façon concertée, aboutir à la définition des différentes utilisations des terres (pastorale, agricole, forestière), des aménagements nécessaires pour la lutte contre l'érosion, du maintien de la fertilité des sols, de la rationalisation de l'exploitation, des boisements et des pâturages existants et de l'intégration de l'arbre dans les systèmes de culture.

Cette approche résulte du constat qu'une réelle préservation des facteurs naturels de production, est seule garante d'un développement à long terme. Elle ne peut se faire qu'au niveau local, par une responsabilisation de ceux qui en sont les utilisateurs de chaque jour, en associant environnement et développement, ce qui est la condition indispensable pour l'atteinte d'un résultat durable. Ces thèmes seront repris et développés par la prochaine consultation sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification.